

GUIDE AUX AUTEURS *TSM*

ARTICLE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

DESCRIPTION

La revue Techniques Sciences Méthodes (*TSM*) est éditée par l'Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement (Astee, ex-AGHTM) depuis 1906. Elle propose mensuellement des études techniques originales et approfondies et compte près de 3500 lecteurs. Les sujets traités sont notamment en rapport avec l'eau potable, les eaux résiduaires, les milieux, les déchets, l'air et les sols, les infrastructures et les territoires et les aspects socioéconomiques.

La partie « partage opérationnel » constitue une des 3 composantes de la revue *TSM* :

- La partie « Magazine » est composée d'articles courts, type presse professionnelle, format actualités, interviews, métiers, points de vue et ressources ;
- La partie « Partage opérationnel » (sujet de ce guide) propose des articles sur des retours d'expériences concrets et transposables
- La partie « Études » correspond à des articles scientifiques et techniques (sujet de ce guide), présentant une démarche rigoureuse et décrivant des résultats originaux (avancée des connaissances), qui sont discutés de façon opérationnelle.

LECTEURS

TSM s'adresse en particulier aux opérationnels publics et privés (techniciens et ingénieurs), ainsi qu'aux scientifiques et chercheurs du domaine.

COMITE DE LECTURE

Les articles à paraître dans *TSM* sont soumis à l'approbation du comité de lecture de la revue.

Le comité de lecture est un organe décisionnel, chargé de donner un avis à caractère scientifique et technique sur les articles soumis à la lecture avant publication dans *TSM*. Sa présidence et sa composition sont accessibles sur le site internet de la revue.

AUTEURS

Quand le manuscrit présente plusieurs auteurs, tous les auteurs doivent avoir contribué à l'article présenté de quelque manière que ce soit.

Il est nécessaire de nommer un (et un seul) auteur correspondant. Ce dernier assurera, d'une part, le lien entre le responsable de la revue *TSM* et les co-auteurs, et d'autre part, il participera à la diffusion des travaux puisque son adresse email paraîtra sur l'article publié.

PROCEDURE DE SOUMISSION / PUBLICATION

Type d'articles

Les articles doivent présenter, pour nos lecteurs, un intérêt général d'informations scientifiques ou techniques, ou de méthodologie. Les articles doivent faire la démonstration d'une approche rigoureuse et les résultats doivent être présentés et discutés de façon opérationnelle. Les articles ne doivent pas présenter un caractère publicitaire ou pseudo-publicitaire.

Les manuscrits proposés peuvent appartenir à **deux catégories** :

(1) Catégorie « **Recherche appliquée** » : présentation de résultats inédits, issus de travaux de recherche, qui répondent à une problématique technique couverte par la revue.

(2) Catégorie « **Etat de l'art / revue de littérature** » : présentation et discussions de l'état des connaissances scientifiques et/ou techniques sur un sujet technique couvert par la revue.

Les manuscrits proposés pour être de **deux formats différents**. **Lors de la soumission, l'auteur correspondant précisera la catégorie et le format de l'article proposé.**

- (1) Format « **Note scientifique ou technique** » : document de taille plus restreinte (4 000 mots, voir section Instruction) qui permet de partager des connaissances, des résultats ou des conclusions de travaux récents qui, sans être nécessairement exhaustifs ou finalisés, présentent un intérêt fort et répond à un enjeu d'actualité.
- (2) Format « **Article scientifique ou technique** » : document de taille plus importante (10 000 mots, voir section Instruction) qui synthétise les résultats du projet, les positionne vis-à-vis des projets équivalents préalablement publiés, et les inscrit dans un contexte opérationnel.

Les textes soumis pour publication ne devront pas avoir été publiés dans une autre revue ou proposés ailleurs pour publication.

Tous les manuscrits devront être préparés conformément aux instructions énumérées ci-dessous. Différents documents dédiés aux auteurs sont également disponibles sur le site Internet de *TSM*.

Soumission d'un article

Les manuscrits devront être soumis par courriel à la rédactrice en chef de *TSM*, pascale.meeschaert@astee.org.

Attention : La rédactrice en chef de la revue se réserve le droit de retourner aux auteurs, avant instruction par le comité de lecture, les manuscrits qui ne répondraient pas aux normes décrites dans le guide des auteurs *TSM*. Les auteurs sont invités à lire ces instructions et à s'y conformer afin de minimiser les délais de traitement de leur manuscrit.

Si le manuscrit est jugé approprié, l'auteur correspondant reçoit un courriel avec un numéro d'identification, qu'il convient de rappeler lors de toute correspondance ultérieure. Le manuscrit est alors transmis à des experts du domaine, appelés « relecteurs », afin d'évaluer la qualité de l'article. Cette procédure prend en moyenne deux mois.

La procédure de révision reste anonyme pour les auteurs du manuscrit.

Il est demandé aux auteurs de transmettre à la rédactrice en chef de la revue *TSM* le nom et les coordonnées de 2 à 3 relecteurs potentiels qui sont experts sur le sujet du manuscrit soumis. Il est à noter que ces derniers pourraient être contactés afin d'évaluer le manuscrit soumis, apportant ainsi un soutien aux membres du comité de lecture qui est seul garant de la qualité de la revue *TSM*.

À la fin de l'instruction, la synthèse des commentaires des relecteurs et la décision du comité de lecture sont envoyées à l'auteur correspondant qui dispose, sauf en cas de rejet définitif, d'un délai maximum pour envoyer la version corrigée :

- Manuscrit accepté avec corrections mineures : délai d'un mois maximum ;
- Manuscrit accepté avec corrections majeures : délai de deux mois maximum.

La deuxième version du manuscrit doit obligatoirement être accompagnée d'une réponse argumentée aux commentaires des relecteurs. Ces documents doivent être soumis par courriel à pascale.meeschaert@astee.org en spécifiant dans le formulaire que le dépôt fait suite au rapport d'évaluation émis par le Comité de Lecture de *TSM* pour cet article et en renseignant le numéro d'identification. Ils seront alors transmis aux relecteurs pour acceptation finale ou nouveaux commentaires (délai de deux semaines).

Le comité de lecture se réserve le droit de refuser un article soumis, même après révision.

Après acceptation finale du manuscrit, ce dernier est transmis au service pour réaliser la procédure de publication/maquettage, au cours de laquelle des questions peuvent être directement posées à l'auteur correspondant pour finaliser la maquette du manuscrit.

En cas de publication, l'auteur de l'article se verra remettre un exemplaire papier de la revue.

Un auteur dont l'article a été refusé ne peut pas faire appel et ne peut pas tenir pour responsable la revue et ses représentants.

INSTRUCTIONS

De préférence, les textes seront préparés avec des versions récentes des logiciels MSWord. Lors de la soumission d'un manuscrit, il est préférable de transmettre la version MSWord du manuscrit ainsi que sa version Adobe® PDF.

Dans le cas de l'acceptation d'un manuscrit à la publication, veuillez noter que le format MSWord deviendra nécessaire et devra être envoyé au responsable de la revue *TSM*.

Le manuscrit soumis à l'approbation du comité de lecture doit être la version finale acceptée par tous les co-auteurs, sans présenter de « modifications apparentes » ou de « commentaires ». Il doit être rédigé en une seule colonne, en interligne 1,5 avec des marges de 2,5 cm sur du format de papier A4 (norme européenne). Le texte doit être écrit en police Arial (10 points) avec des espacements de 6 points avant et après chaque paragraphe.

Chaque page du manuscrit doit être numérotée (page de titre incluse) en bas de chaque page et à droite. Chaque ligne du texte doit être obligatoirement numérotée consécutivement, afin de faciliter le travail des relecteurs.

Un article technique ou scientifique ne doit pas dépasser 10 000 mots (figures et tableaux inclus et résumé/abstract et références exclus), alors qu'une note technique ou scientifique ne doit pas excéder 4 000 mots.

Les figures et les tableaux doivent être considérés dans le calcul de la longueur du manuscrit ; chaque figure / tableau correspondant en moyenne à 400 mots.

Langues : La langue officielle de la revue *TSM* est le français, ainsi tous les articles publiés sont écrits en langue française. Les auteurs doivent s'assurer de l'usage d'un français adéquat, si besoin ils devront faire vérifier leur manuscrit par une tierce personne compétente en français avant de le soumettre à la revue *TSM*.

Par ailleurs, le titre, le résumé et les mots clés sont également demandés en langue anglaise. Il est demandé aux auteurs d'écrire dans un bon anglais (l'usage de l'anglais américain ou britannique est accepté, mais pas un mélange des deux usages). Si besoin, les auteurs devront faire vérifier leur manuscrit par une tierce personne compétente en anglais avant de le soumettre à la revue *TSM*. Il est rappelé que l'utilisation d'un traducteur automatique est à proscrire. Ce peut être un motif de refus de publication.

Les manuscrits devront satisfaire aux exigences suivantes :

Il est recommandé que les auteurs utilisent la trame de l'article scientifique et technique de la revue TSM.

Page de titre

La page de titre, correspondant à la première page du manuscrit, doit tout d'abord présenter le titre du manuscrit en français, puis en anglais. Le titre doit être concis et informatif (maximum 15 mots). Éviter les abréviations, si possible.

Suivront les noms et prénoms des auteurs (les initiales ne sont pas acceptées), le nom de l'auteur étant écrit en majuscules, l'affiliation et l'adresse professionnelle postale complète avec indication de l'appartenance de chacun des auteurs.

Un astérisque devra être accolé au nom de l'auteur correspondant, pour lequel l'adresse email et le numéro de téléphone (le numéro ne paraîtra pas sur l'article et est indispensable au suivi du processus de relecture) seront renseignés.

Merci de vérifier la bonne orthographe de chaque nom. A noter que les majuscules sont accentuées.

Pour finir, le choix des auteurs en termes de catégorie (Recherche appliquée, Etat de l'art / revue de littérature, ou Retour d'expérience) et de format (Note scientifique/technique, ou Article scientifique/technique) doit apparaître sur la page de titre.

Résumé / Abstract

Le résumé, 250 à 300 mots, doit être concis et factuel. Il doit décrire brièvement le contexte et l'objectif du projet, rappeler les principaux résultats et préciser leur intérêt ou application opérationnelle. Les références doivent être proscrites et les abréviations doivent également être évitées, mais si essentielles, elles doivent être définies lors de leur première apparition dans le résumé lui-même (et devront être redéfinies dans le corps du manuscrit).

Il est rappelé qu'un résumé en anglais doit également être présenté. L'utilisation d'un traducteur automatique est à proscrire. Ce peut être un motif de refus de publication.

Mots clés

Immédiatement après le résumé, merci de fournir 5 à 8 mots clés, en français et en anglais, sans abréviation, permettant un référencement de l'article dans la version numérique et un accès facilité en recherche rapide.

Corps du texte

Les auteurs doivent veiller à ce que le manuscrit soumis soit clair et facilement compréhensible, précis et concis. Ils doivent s'assurer que le français est simple et correct.

La tournure impersonnelle du « on » doit être évitée. Par exemple : au lieu de dire « On a réalisé l'expérience suivante », préférez la tournure « L'expérience suivante a été réalisée ».

Le corps du texte est généralement composé des sections principales suivantes : Introduction – Matériels et Méthodes – Résultats et Discussion – Conclusion – Bibliographie. Une section Remerciements peut également trouver sa place après la Conclusion.

➤ Les titres de chaque chapitre et sous-chapitre sont numérotés, à l'exception de l'Introduction et de la Conclusion.

➤ La numérotation des chapitres, à faire manuellement (ne pas utiliser la fonction MSWord « numérotation »), comporte cinq niveaux de hiérarchisation, qui sont les suivants :

- 1.
- 1.1.
- 1.1.1., etc.

Introduction : Cette section décrit le contexte et les connaissances (référéncées) dans le domaine et expose clairement les objectifs du travail présenté.

Matériels et Méthodes : Cette section décrit avec le plus de détails possibles la méthodologie permettant de reproduire l'étude présentée. Une méthodologie déjà publiée doit être indiquée par une référence et toutes modifications pertinentes doivent être explicitées.

Résultats et discussion : Les résultats présentés doivent être clairs et concis. Ne présenter que les résultats pertinents par rapport aux objectifs définis. Le recours aux tableaux et graphiques est fortement conseillé. Ainsi, seuls les points importants ou essentiels des tableaux ou graphiques peuvent être mentionnés dans le texte de cette section.

Les résultats sont discutés simultanément ou dans la continuité de leur présentation. La discussion doit permettre de cerner l'importance des résultats exposés, de les confronter aux résultats de la littérature et d'en apprécier la portée opérationnelle.

Pour les articles appartenant à la catégorie « Etat de l'art / revue de littérature », l'organisation et les sections peuvent être différentes. Cependant, il est important que l'article soit plus qu'un résumé de la littérature. Il doit exposer une discussion approfondie et critique.

Conclusion : La conclusion n'est ni une extension de la discussion ni un résumé des résultats. Elle doit être brève et répondre aux objectifs de l'étude, énoncés à la fin de l'introduction.

Bibliographie

Toutes les références mentionnées dans la bibliographie doivent être citées dans le corps du texte, et vice versa.

Les auteurs doivent autant que possible faire références aux articles antérieurs de *TSM* traitant du même sujet.

Citations dans le texte :

À l'intérieur du texte, les références doivent être signalées de la manière suivante :

« D'après COUTURE et BOUCHARD [1991] » ou « les études récentes [SYLVESTRE *et al.*, 1998] montrent que » ou « RINAUDO *et al.* [2015] ont présenté »

Remarque :

- Noms des auteurs en majuscules ;
- Utilisation des crochets quand la référence est isolée de la phrase ;
- A partir de trois auteurs, utilisation de la formulation « *et al.* » (italique) au sein de la phrase et dans les références isolées de la phrase ;
- Lors de citations multiples, les références sont séparées par un point-virgule : [ALOUUEIMINE, 2004 ; EI HANI *et al.*, 2006] ;
- Lors de citations multiples, placer les références en ordre chronologique (comme dans l'exemple précédent).

Liste des références :

La liste des références se trouvent dans la section Bibliographie, après les sections Conclusion et Remerciements.

Les références doivent être présentées par ordre alphabétique d'auteurs. S'il y a plusieurs références du même auteur, ces références doivent alors être classées par ordre chronologique.

Voir les exemples ci-après :

Article dans un périodique

GILBERT S., GASPERI J., ROCHER V., LORGEUX C., CHEBBO G. (2012) : « Removal of alkylphenols and polybromodiphenylethers by a biofiltration treatment plant during dry and wet-weather periods. » *Water Science and Technology*; 65: 1591-8.

Livre / Rapport

BURTON G.A., PITT R. (2002) : *Stormwater effects handbook: A toolbox for watershed managers*. Boca Raton (FL) : Lewis Publisher, 911 p.

Chapitre de livres

RINAUDO J.-D. (2015) : « Long-term water demand forecasting ». In: Grafton Q., Daniell K.A., Nauges C., Rinaudo J.-D., Chan N.W.W., eds. *Understanding and managing urban water in transition*. Springer Netherlands, p. 239-68.

Thèse

BECOUCHE-LAREURE C. (2010) : *Caractérisation et estimation des flux de substances prioritaires dans les rejets urbains par temps de pluie sur deux bassins versants* [thèse]. Lyon : INSA. 308 p.

Conférence

BRODARD E., CONAN M., METGE S. (2003) : *Water Safety: Risk Management Strategies for Drinking Water*, Lyonnaise des Eaux, Conférence, Berlin, 28-30 avril 2003.

Sites Internet

OQAI (Observatoire de la qualité de l'air intérieur) (2002) : *Hiérarchisation sanitaire des paramètres mesurés dans les bâtiments par l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur* (consultation le 3 septembre 2014). Disponible en ligne : http://www.oqai.fr/userdata/documents/Documents_14.pdf

Tableaux

Les tableaux doivent être présentés sur des pages séparées (à la fin du manuscrit), en interligne 1,5 en caractère Arial de 10 points. Ils sont numérotés en chiffres romains et accompagnés d'un court titre, qui suit le tableau.

Avant le titre du tableau, il est possible d'avoir recours à une note de tableau (en italique) permettant, par exemple, d'expliquer les symboles utilisés dans le tableau, les références, etc.

Les tableaux doivent être élaborés à l'aide des fonctions automatisées de préparation de tableaux des logiciels MSWord (pas de tableau sous forme d'image). Le quadrillage des tableaux doit être apparent. Autant que possible, la largeur des tableaux correspond à la largeur totale disponible entre les marges (utiliser le format paysage si le tableau est trop large).

		Moy.	ET	Q20	Q80	Références
Métaux* (n = 28)	Cd	0,32	0,31	0,11	0,39	0,5-2,2 ^a
	Co	3,45	3,13	1,00	3,68	-
	Mo	7,68	13,09	1,10	12,05	-
	Pb	21,52	20,73	6,79	33,22	175-131 ^b
	Ti	27,80	28,60	9,70	37,50	
	V	4,86	2,84	2,55	6,79	
Pesticides**, *** (n = 19)	Glyphosate	337	806	95	198	
	Glufosinate	756	10 121	6	389	
	AMPA	824	7 077	16	469	
	Diuron	1 213	10 784	25	795	
	Isoproturon	88	929	3	53	
	Carbendazime	213	1355	7	195	
	Mécoprop	3	7	1	2	
APnEO/BPA*** (n = 21)	BPA	552	510	207	817	< LOD-107 000 ^c
	OP	61	37	35	72	
	OP1EO	23	25	9	22	
	OP2EO	10	11	4	14	
	NP	359	228	187	509	< LOQ-7 300 ^d 160-920 ^d
	NP1EO	347	543	69	428	
	NP2EO	164	216	52	141	
	NP1EC	466	1179	160	324	

a) ROSSI [1998]; b) base de données NURP, valeurs moyennes et médianes; c) KALMYKOVA et al. [2013]; d) BRESSY et al [2012], d10-d90; * Concentrations métalliques en µg/L; ** Pour les pesticides, les différences d'un site à l'autre n'ont pas été testées; *** Concentrations en ng/L pour les polluants organiques. LOD : limite de détection; LOQ : limite de quantification. Se reporter au tableau pour la signification des autres abréviations.

Tableau III. Concentrations des polluants (moyennes ± écart type ET, quantiles 20 Q20 et 80 Q80) dans les eaux pluviales ne présentant aucune différence d'un site à l'autre

Illustrations

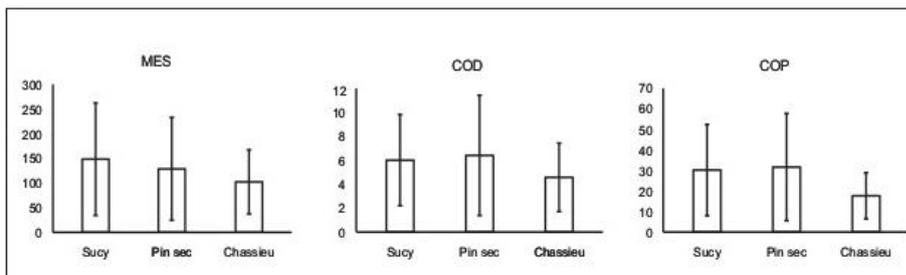
Les figures comprennent les graphiques, les dessins, les cartes, et les photographies, en noir et blanc ou en couleur. Elles sont positionnées dans le corps du texte, numérotées en chiffres arabes, et le titre de la figure vient directement après celle-ci. Lorsque la figure comporte plusieurs graphiques, chacun devra être identifié par une lettre centrée sous la figure (ex. : (a), (b), etc.).

Les figures sont exigées dès l'envoi initial sous forme numérique : des graphiques originaux dans un format éditable (Excel, Illustrator...) ou, à défaut, en export/PDF et des photos/images en format JPG, PSD, TIF (formats interdits : PNG et GIF). Un fichier est requis pour chaque figure. Elles doivent lisibles et de bonne résolution (minimum 300 dpi).

Pour permettre une identification facile des figures transmises, il est recommandé de nommer les fichiers en indiquant le nom de l'auteur correspondant et le numéro de la figure (Exemple : « Filali-figure-1.jpg »).

Le texte à l'intérieur des figures doit être rédigé en caractère Arial. Les figures ne doivent comporter ni titre ni encadrement. Les graduations des axes des « X » et des « Y » doivent être placées du côté extérieur des figures. Les unités utilisées pour les variables en abscisse et en ordonnée doivent être précisées dans le libellé des axes. Si possible, la présentation des symboles doit être intégrée à l'intérieur des figures ou en note de figure (italique) avant le titre de la figure.

Les auteurs doivent veiller à ne pas surcharger leur figure et à faire en sorte que les lecteurs puissent facilement distinguer les différentes informations qui y sont présentées.



MES : matières en suspension; COD : carbone organique dissous; COP : carbone organique particulaire

Figure 1. Concentrations (moyennes ± écart type ET, en mg/L) pour les eaux pluviales pour Sucy (n = 24), Pin Sec (n = 18) et Chassieu (n = 7)

Le nombre total de tableaux et d'illustrations est limité à un maximum de 12 (tableaux + figures). Une figure composée de plusieurs graphiques (ex. Figure 2 avec 5 graphiques) compte pour le nombre de graphiques constituant la figure.

Chaque tableau ou figure doit être appelé dans le corps du texte par ordre numérique. Un tableau ou une figure non appelé(e) doit être supprimé(e). L'appel se fait sous la forme de « *tableau 1* » ou « *figure 1* » (en italique).

Les tableaux et illustrations ne doivent pas comporter de logo (mentionner les sources dans la légende).

Les tableaux et illustrations de grande dimension seront de préférence rejetés en annexe.

Les tableaux et illustrations doivent être libres de tout droit ; l'auteur correspondant doit s'être assuré de la possibilité d'en transférer les droits à TSM, selon les modalités précisées plus bas.

Divers

- Les formules, lettres, symboles doivent être très lisibles ;
- Une abréviation ou un acronyme doit être explicité clairement lors de sa première utilisation dans le corps du texte ;
- En français, les décimales sont décrites en utilisant la virgule, alors qu'en anglais, le point est utilisé pour désigner les décimales ;
- Les unités de mesures et les abréviations utilisées doivent être conformes au système international (SI) [<http://www.metrologie-francaise.fr/fr/si/unites-mesure.asp>] ;
- Ne pas utiliser d'alinéa, de tabulations, de saut de ligne et réaliser la numérotation ou la numération avec puces manuellement.

DROITS D'AUTEURS

Lors de l'acceptation d'un article pour publication, l'auteur correspondant doit remplir l'imprimé de transfert de droits d'auteur, par lequel il transfère à titre gracieux ses droits de propriété intellectuelle (droit d'exploitation, d'édition et de diffusion) à l'Astee.

L'accès à l'article PDF est possible soit sous abonnement soit après achat par carte bancaire ou bon de commande.

Après un embargo de 2 ans, l'article sera en accès libre (téléchargement gratuit pour tous).

TSM se réserve le droit de facturer à un tiers demandeur toute forme de reproduction ou de publication comme, par exemple, les copies faites en vue d'une diffusion générale, en vue de faire de la publicité ou autre activité promotionnelle, ou encore en vue de la production de nouvelles œuvres collectives destinées à la revente. À la date de la rédaction de ce document, les droits liés à la reproduction (numérique ou par photocopie) sont gérés par le Centre français d'exploitation du droit de copie.

Une autorisation de transfert de droits d'auteur doit être envoyée par courriel à pascale.meeschaert@astee.org.

ENGAGEMENTS DES AUTEURS

Tous les auteurs sont tenus de respecter les consignes aux auteurs qui sont précisées ci-dessus.

Les auteurs engagent seuls leur responsabilité, en particulier pour ce qui concerne les opinions ou les interprétations, exprimées dans les exposés ou reproduites dans les analyses. Les propos et illustrations de l'auteur ne reflète que ses opinions et non celles de la revue ou de l'Astee.

L'auteur correspondant doit s'assurer que tous les co-auteurs ont lu et approuvé le manuscrit tel qu'il a été soumis.

Il appartient aux auteurs d'obtenir auprès de leurs établissements ou entreprises tout consentement ou autorisation nécessaire avant de soumettre un article à la publication.

Lorsqu'un manuscrit renferme des données (tableaux, figures, schémas, etc.) protégées par le droit d'auteur tiers, il appartient à l'auteur correspondant de l'article d'obtenir la permission écrite du tiers détenteur du droit d'auteur, et de transmettre les éléments correspondants au responsable de la publication de la revue.

L'auteur est tenu de divulguer tout renseignement pouvant avoir une incidence sur la décision d'accepter ou de refuser l'article. Il doit donc indiquer si les travaux rapportés ont déjà fait l'objet d'une quelconque présentation (compte-rendu de conférence, résumés, etc.) et fournir la liste des articles associés à ces travaux et sur le point d'être publiés ou qui ont été soumis à une autre revue scientifique. L'article ne sera évalué aux fins de publication qu'à la condition de n'avoir pas déjà été proposé pour publication ou accepté ou publié par une autre revue scientifique.

LISTE DE VERIFICATION

Vous pouvez utiliser cette liste pour vérifier si votre soumission est conforme aux instructions du guide des auteurs. Pour plus de détails, merci de vous référer aux sections précédentes.

Assurez-vous que les points suivants sont présents :

- Un auteur a été désigné comme auteur correspondant avec une adresse Email, un numéro de téléphone et une adresse professionnelle postale.
- La catégorie (Recherche appliquée ou Etat de l'art / revue de littérature) et le format (Note scientifique/technique, ou Article scientifique/technique) de l'article soumis ont été choisis et notés sur la page de titre du manuscrit.

Tous les fichiers nécessaires à la soumission ont été envoyés :

Illustrations :

- Un fichier par figure, avec le nom approprié
- Une photo d'ouverture (format JPG ou JPEG) accompagnée du crédit photo et consentement/autorisation nécessaires de son /ses auteurs de la cession des droits d'utilisation

Manuscrit, en format :

- MSWord
- PDF

incluant :

- Titre en français et en anglais (15 mots)
- Mots-clés en français et en anglais (keywords) (5 à 8 mots)
- Résumé en français et en anglais (abstract) (250 à 300 mots)
- Toutes les figures (avec titres, légendes et notes de bas de figure)
- Tous les tableaux (avec titres et notes de bas de tableau)
- Bibliographie avec les références qui sont appelées dans le corps du texte
- Numérotation de chaque page et chaque ligne

Engagement et Droits d'auteurs :

- Les illustrations doivent être libres de droit et si besoin référencées
- Les photos d'ouverture doivent être originales (sans montage) et ne comporter aucun logo ni marque
- Pas d'utilisation de traducteur automatique
- Obtention des consentements/autorisations nécessaires de tous les co-auteurs qui sont informés de la cession des droits d'auteurs à l'Astée
 - Obtention des consentements/autorisations nécessaires des établissements ou entreprises concernés par l'article